

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)*

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2024

Le six décembre deux mille vingt-quatre,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2024

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier et TEXIER Isabelle.

Pouvoir(s) : COUSSEAU Stéphanie à BOIBELET AVRIL Elsa, CATINOT Isabelle à MEIGNEIN Christine et CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric.

Absent(e)(s) : LASNIER Isabelle

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

Secrétaire de séance : BEULZ Loïc

N° 2024-07-05

VENTE DU LOT 22 DU LOTISSEMENT DE LA RENARDIERE

Rapporteur : Guy DECELLE, Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 09 juin 2017, le prix des terrains du lotissement de la Renardière, sis sur le territoire de la commune historique de Jurignac, a été fixé à 30 €/m² et qu'autorisation lui a été donnée de négocier ce prix, à sa libre appréciation, dans la limite de plus ou moins 15%.

Il rappelle également que par délibération N° 2023-06-16 en date du 20 octobre 2023, la vente du lot n° 22 à Monsieur CHARRIERE Alexis avait été validée.

Il explique que l'intéressé n'a finalement pas donné suite à son projet mais qu'un nouvel acquéreur potentiel s'est manifesté pour ce lot.

Monsieur le Maire demande donc :

- **De retirer** la délibération n° 2023-06-16 en date du 20 octobre 2023
- **De l'autoriser** à signer l'acte de vente pour la transaction suivante :

